

Enseignant-chercheur francophone (pour une durée déterminée)
Université de Nagoya, Département des Sciences Humaines
(Graduate School of Humanities), Université de Nagoya
(<http://www.hum.nagoya-u.ac.jp/>)

Le Département sollicite des candidatures pour un poste de Maître de Conférences francophone pour une durée déterminée.

1. Type d'emploi : Maître de Conférences ou Maître-Assistant
2. Nombre de poste : 1
3. Service demandé :
 - 1) Assurer 12 cours de FLE au maximum et 4 cours de spécialité par an pour le Département (chaque cours dure quatre-vingt-dix minutes).
 - 2) Collaborer à la préparation et la notation du concours d'entrée organisé par le Département.
 - 3) Participer aux activités du département.
4. Terme du contrat : 5 ans (renouvelable une fois seulement, pour une durée de 5 ans.)
5. Domaine de recherche
 - Linguistique française
 - Littérature française ou francophone
 - Histoire des idées françaises et francophones
 - Pédagogie de la langue française
 - Linguistique contrastive franco-japonaise
 - Littérature comparée franco-japonaise
6. Etablissement : Département des Sciences Humaines, Université de Nagoya
7. Entrée en fonction : 1^{er} octobre 2019
8. Exigences :
 - 1) Avoir le français comme langue maternelle ou un niveau équivalent en français, sans condition de nationalités.
 - 2) Il est préférable d'avoir un doctorat.
 - 3) Il est préférable d'avoir une expérience, d'au moins un an, de l'enseignement du français comme langue étrangère dans un établissement universitaire.
 - 4) Il est préférable d'avoir des connaissances suffisantes en japonais permettant d'assurer la communication avec les étudiants et l'administration.
9. Traitement :

Selon la convention de l'Université de Nagoya.
<http://www.nagoya-u.ac.jp/extra/kisoku/act/frame/frame110000115.htm>
Salaire : de 5 000 000 à 9 000 000 yens par an (salaire brut). Variable selon l'âge, les

diplômes et l'expérience professionnelle.

10. Dossier de candidature :

- 1) Un curriculum vitae à jour (avec photo d'identité et adresse email) rédigé en japonais et en français.
- 2) Une liste des publications scientifiques (auteur(s), titre de l'article, revue ou actes, examen par les pairs ou non, année, volume, numéro, pages).
- 3) Une liste des expériences pédagogiques (titres, contenus et périodes des cours enseignés).
- 4) Une photocopie du diplôme de doctorat et / ou de master.
- 5) Trois publications scientifiques (ou leurs photocopies) comprenant au moins une en français et leurs résumés (de 100 mots maximum en français ou de 400 signes en japonais).
- 6) Textes de 500 mots en français ou de 2 000 signes en japonais présentant la vision du candidat ou de la candidate pour
 - Sa manière d'enseigner le français aux étudiants-débutants de première année,
 - Le sujet proposé pour ses cours du Département destinés aux étudiants de 3^e cycle et sa manière d'enseigner,
 - Ses perspectives de recherches.
- 7) Les noms, les coordonnées, les titres et les adresses email de deux personnes qui recommandent le candidat ou la candidate, et une lettre de recommandation rédigée par une d'entre elles.

11. Date limite de réception du dossier de candidature : le 19 avril 2019.

12. Processus :

- Stade 1 : Examen du dossier déposé.
- Stade 2 : Entrevue (les frais de déplacement sont à la charge des candidats : les candidats habitant à l'étranger peuvent demander une entrevue via Skype ; il est possible qu'ils soient priés de donner un cours de démonstration pour le 3^e cycle).

13. Adresse :

Selection Committee of a French lecturer (Bunkei Jimubu Soumuka),
Graduate School of Humanities, Nagoya University, Furo-cho, Chikusa-ku, Nagoya,
464-8601, Japan (en recommandé)

14. Renseignements : Fax 052-789-2666 (Bunkei Jimubu Soumuka)

Prière de copier le texte suivant et le coller à la première ligne du message :

「フランス語フランス文学教員公募について」

15. N.B.

- 1) L'adhésion à l'assurance sociale du Japon ("Federation of National Public Service Personnel Mutual Aid Associations") est obligatoire pour tous les employés de

l'Université de Nagoya.

- 2) Le dossier de candidature complet doit être envoyé par la Poste (l'envoi du dossier par email n'est pas accepté).
- 3) Il est possible que d'autres publications soient demandées en supplément.
- 4) Notez que le Département des Sciences Humaines de l'Université de Nagoya assure la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans leur participation à toutes les activités universitaires :
<http://www.nagoya-u.ac.jp/about-nu/declaration/positive/>
- 5) Le dossier ne sera pas rendu, à moins qu'une demande de renvoi ne soit formulée.